

Délibération N°2016-30

**Le conseil d'administration de l'Université Lumière Lyon 2
en sa séance du 25 avril 2016, sous la présidence de Jean SOUBRIER, doyen d'âge du
conseil,**

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-2 relatif au Président de l'Université,
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 adoptés par le conseil d'administration en sa
séance du 11 février 2014 et en particulier son article 36 ;

Prend la délibération suivante :

Objet : ELECTION DE LA/DU PRESIDENT.E DE L'UNIVERSITÉ LUMIERE LYON 2

Monsieur Luc BAUMSTARK, Madame Nathalie DOMPNIER et Monsieur Abdelkader ZIGHED, candidats déclarés à la présidence de l'Université, se présentent devant le Conseil d'administration.

A l'issue de la présentation de leur programme et d'un débat avec les membres du Conseil d'administration, ils obtiennent les suffrages suivants :

Madame Nathalie DOMPNIER recueille 19 voix.

Monsieur Luc BAUMSTARK recueille 4 voix.

Monsieur Abdelkader ZIGHED recueille 4 voix.

Bulletin nul : 1

Bulletin blanc : 1

A la suite du premier tour, Madame Nathalie DOMPNIER est élue Présidente de l'université Lumière Lyon 2 à la majorité absolue des membres du Conseil d'administration.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15 membres présents

Présents : 28

Présents et représentés : 29

Fait à Lyon, le 25 avril 2016

Jean SOUBRIER

